

Pôle Artistique et Evènementiel

Procès-Verbal

Assemblée générale ordinaire du 10 mars 2022

La présidente

Sarah Dubus

La secrétaire

Léa Laffilé

Ordre du jour :

Exploitation des locaux	1
Présentation du budget prévisionnel	1
Présentation de la trésorerie	2
Rappel du fonctionnement des mails @assos.utc.fr et du Wiki	3
Discussion passage en club	3
Modification des statuts : modification du nombre de voix des commissions et 1901	3
Création du nouveau club de graphisme : Azero	4
Signature des conventions	4
Discussion libre	4
Clôture	4
Annexe	5

Membres présents :

L'ensemble des membres du PAE-UTC sont présents.

La feuille de présence est en annexe du document.

Personne ne s'oppose à ce que les votes soient faits à mains levées.

Le quorum étant atteint (minimum 18 voix), la présidente déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 18h43.

Exploitation des locaux

Le responsable locaux Nicolas Phillips aborde plusieurs points importants :

- Le respect des locaux en salle de musique et de danse, au niveau de l'entretien des salles
- La réservation des salles se fait via le site du PAE (pour les réservations personnelles et maximum 3 heures/semaine), non répétables, 2 personnes présentes à minima pour la 603 (attention, pas de musique avant 18h30)
- Réservations déjà des salles effectuées pour les assos
- Portail des assos : réservation des salles de la MDE, attention aux créneaux de réservation : ne pas réserver 6 mois à l'avance et demande d'accès aux salles
- Limite d'accès à la salle de stockage à 2 voire 3 membres de l'association maximum (exception possible 1 semaine avant un événement)
- Inventaire à faire obligatoirement et le tenir à jour régulièrement (lorsqu'il y a acquisition de matériel par exemple)
- Ne rien stocker d'inflammable, pas d'alcool en MDE et ne pas bloquer l'accès aux fenêtres
- Les codes de ces salles vont être changés aux vacances d'avril

Rappel sur la salle de réunion de la MDE:

Essayez au maximum de penser aux autres et ne réservez pas toute une journée alors que vous ne viendrez que quelques heures.

Questions :

- pas de questions

Présentation du budget prévisionnel

Maxime RICHARD et Léna FERRAND, respectivement trésorier et vice-trésorière du PAE-UTC, ont présenté le budget prévisionnel basé sur les semestres précédents. Pour rappel, les clubs du PAE-UTC disposent d'un budget de 20€ pour leur communication qui peuvent être consommés au Polar (1^{er} étage de la MDE).

Questions :

- pas de questions

A l'issue du vote : budget prévisionnel accepté à l'unanimité.

Présentation de la trésorerie

Le trésorier et la vice-trésorière présente et rappelle la trésorerie générale du PAE-UTC et du fonctionnement pour les clubs, commissions et 1901.

Pour rappel : consulter régulièrement ses mails @assos

- Commissions : Plus besoin de prendre de rendez-vous à la Sogé, remplissage d'un frama à la place qui sera transmis (52€ par carte bancaire par an)
- Clubs : possibilité d'emprunter la carte bancaire du PAE
- En cas de besoin d'avance de trésorerie, compter 1 semaine de délai
- Pour les factures présence à minima du nom PAE-UTC et de l'asso concernée (sinon une déclaration sur l'honneur est obligatoire)

Pour tous : le **suivi financier mensuel des dépenses et recettes OBLIGATOIRE** (sur fichier excel)

Les demandes de subventions sont possibles pour tous (clubs, 1901, commissions) → regarder sur le Wiki des assos notamment. **Les demandes sont à réaliser au nom du PAE et ne sont réalisables qu'une fois les conventions signées.**

Les dates de soutenance (devant un jury) de demandes de subventions du BDE se dérouleront la semaine du 21 mars. Possibilité de relecture du dossier de subvention par le PAE-UTC si l'envoi de ce dernier est effectué **avant le 14 mars**.

Attention :

- **chaque clubs, commissions, 1901 qui n'a pas réalisé d'inventaire à jour ne touchera pas de subventions du BDE.** Le versement des subventions ne sera réalisé qu'une fois l'envoi effectué **d'un inventaire correct et à jour**.
- Augmentation (très forte) de la SACEM et important frais bancaires, modification des budget à prévoir

Questions :

- pas de questions

Rappel du fonctionnement des mails @assos.utc.fr et du Wiki

Des rappels sur le fonctionnement des mails assos et de l'utilisation du wiki des assos ont été effectués.

Rappel des liens utiles :

Accès au webmail : <https://assos.utc.fr/mail/>

En cas de perte de mot de passe:[https://assos.utc.fr/wiki/Réinitialiser les mots de passe](https://assos.utc.fr/wiki/Réinitialiser_les_mots_de_passe)

Wiki des assos : <https://assos.utc.fr/wiki/Accueil>

Questions :

- pas de questions

Discussion passage en club

Le passage en club important au niveau de la Fédération et surtout des frais bancaires. Il n'a pas pour but de réduire l'importance ou encore de rendre moins important qu'une commission, les associations qui passeront en club.

Ce changement a pour objectif d'éviter les frais bancaires important et qui peuvent être amener à augmenter.

Questions sur l'impact de la supériorité des voix du PAE, le nombre de voix au niveau des autres pôles, des projets, de la possibilités de passer à 2 voix pour tous plutôt qu'1, la présidente et le trésorier ont répondu.

Modification des statuts : modification du nombre de voix des commissions et 1901

Actuellement, les clubs n'avaient qu'1 voix délibératives (contre 2 pour les 1901 et 2 pour les commissions).

La proposition est la suivante : que **tous** (clubs, commissions et 1901) aient 1 voie délibérative.

Vote sur la proposition, sur le nombre de voix délibératives pour les commissions et les 1901:
4 clubs abstenus, 0 vote blanc, 2 voix contre

Le passage des voix des commissions et des 1901 à 1 voix est adoptée à la majorité.

Création du nouveau club de graphisme : Azero

Présentation par les membres qui désirent créer le nouveau club :

- un axe formation (UTpaint, graphisme)
- un axe projets (conseils et aide pour les autres assos)
- réalisation prochaine d'un appel à projet sur le weekpost du BDE

Le futur bureau déjà formé, il y aura prochainement la création d'une adresse mail pour les contacter.

Vote pour la création du club de graphisme Azero :

Adopté à l'unanimité

Signature des conventions

Deux exemplaires des conventions vous sont remis en fin de séance. Il est nécessaire de parapher toutes les pages du document et de signer la dernière page. Vous devrez en garder un et l'autre doit être remis dans les boîtes aux lettres du PAE-UTC en MDE.

Discussion libre

Attention au phishing : ne pas rentrer son identifiant sur un mail reçu, ni sur des liens dont vous n'êtes pas sûrs de la provenance.

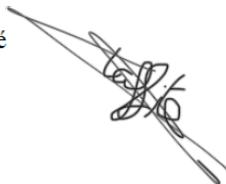
Clôture

L'Ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire du PAE-UTC est déclarée close par sa présidente à 19h26.

Le 10/03/2022, à Compiègne,

La secrétaire du pôle

Léa Laffilé



La présidente du pôle

Sarah Dubus



Annexe

OCATA			
PIANO-UT'S			
PIC'N'ROCK	Lesot	Robin	b
PICS'ART	DEREELX	Nathan	DEREELX
PROFIT'RÔLES	THOMAS Coazza Hijauret	Amelk Valentin Maud	THOMAS
SALSA'UTC	HOZ	Giovanni	HOZ
Raid'UT	DECAMOTE	Pierre-Yves (Co-président)	B
SOIRÉE DES FINAUX!			
SOUS SOL PRODUCTIONS	MAETZ	Nicolas	MAETZ
STRAVAGANZA	Lecoq	Cléo	Lecoq
TRIB'UT			
UTCREW	HAMON VARLET	Roman Amastasia	HAMON
SARAH DUBUS PRÉSIDENTE DU PAE			
CLARA BOSQUELLE VICE PRÉSIDENTE DU PAE			
MAXIME RICHARD TRÉSORIER DU PAE	RICHARD	Maxime	Richard
LÉNA FERRAND VICE-TRESORIERE			
LEA LAFFILÉ SECRÉTAIRE DU PAE	LAFFILÉ	Lea	LAFFILÉ
NICOLAS PHILIPS RESP LOCALX DU PAE	PHILIPS	Nicolas	PHILIPS
Procuration pour			
Procuration pour			

10/03/2022

FEUILLE DE PRÉSENCE - AGO DU PAE - ~~06/03/2022~~

Associations	Nom	Prénom	Signature
AS DE CHOEUR			
ACROCKEUR			
CABARET ETUDIANT	Lafile	Lea	Lafile
CAPHARNAÛM	Bosquelle	Elena	Bosquelle
OCATA COINCIDENCE	LEAFILE	Clément	LEAFILE
COMÉDIE MUSICALE			
COMET	RAGUENEAU RIVIERE	Paul Auguste Louis	COMET
DADA	BEN TAHAR	Benjamin	DADA
DÉCIBELS	ARC HAMBAUD	Ronan	ARC
EDEN			
ETUVILLE			
FESTUPIC	WESTMEYER	Morgan	FESTUPIC
FLOW RAISON	GAU	Chloé	FLOW
FSC - FLEXION SOCIAL CLUB			
IMAGINARIUM FESTIVAL	Gomes	Baptiste	IMAGINARIUM
JONGL'UTC	HENRY	Anelle	JONGL'UTC
LARSEN			
LE CID ÉCRITURE			
LIGHT UP CITY			